EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
16 septembre 2026

Date de la séance
22 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-deux septembre à 19h00
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Jérémy Roseau, Maire

Etaient présents : Sandrine Boire, Thierry L'huillier, Claire Jolivet-Servant, Laurent Weinreich, Véronique Gicquel-Auzannet, Jean-Michel Eude, Sabrina Clermont, Pierre Carrel, Edith Aubert, Christian Asse, Marinette Lebon, Eric Huet, Murielle Knoll Gombert, Béatrice Gautier, Delphine Besson, Corentin Riou, François Magne, Anne Fablet Renaut, François Jamrot, Cyril Manson, Marine Dubois, Nesrine Langin, Arthur Carpentier, Guillaume Legrand.

En exercice :	29
Présents :	25
Pouvoir :	1
Votants :	26

Excusés : Catherine Letellier, Maxime Soubien-Cliquet, Mathilde Bertho, Quentin Blanchard,

Pouvoirs :
Catherine Letellier a donné pouvoir à Sabrina Clermont

Monsieur Corentin Riou a été désigné secrétaire de séance.

DEL2026_09_17

DELIBERATION PORTANT CREATION D'UN POSTE DE MANAGER DE COMMERCE

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 16 décembre 2025,

Dans le cadre de la mise en œuvre stratégique municipale de développement commercial afin de renforcer l'attractivité économique et touristique de la collectivité, soutenir le commerce de proximité, accompagner les transitions du tissu commercial local et préserver l'identité commerçante du centre-ville, la Ville de Pont-l'Évêque souhaite créer un emploi non permanent de manager de commerce à temps complet (35/35ème) pour exercer les fonctions de coordination de la politique municipale en faveur du commerce, de l'artisanat, de l'attractivité du centre-ville et de la revitalisation commerciale à compter du 1er octobre 2026.

Type de recrutement : contrat de projet, CDD
Durée du recrutement : 3 ans, renouvelable dans la limite de 6 ans maximum

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Il est proposé à l'assemblée,

↳ La création d'un emploi de Rédacteur non-permanent à temps complet.
Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1er octobre 2026
Filière : Administrative
Cadre d'emploi : Rédacteur Territorial
Grade : Rédacteur :
- ancien effectif 0
- nouvel effectif 1

↳ La création d'un emploi de Rédacteur Principal 2ème classe non-permanent à temps complet.
Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1er octobre 2026
Filière : Administrative
Cadre d'emploi : Rédacteur Territorial
Grade : Rédacteur Principal 2ème Classe
- ancien effectif 0
- nouvel effectif 1

↳ La création d'un emploi de Rédacteur Principal 1ère classe non-permanent à temps complet.
Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1er octobre 2026
Filière : Administrative
Cadre d'emploi : Rédacteur Territorial
Grade : Rédacteur Principal 1ère Classe
- ancien effectif 0
- nouvel effectif 1

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **ADOPTE** la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012 article *64131*

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

Le Secrétaire de séance,

Corentin RIOU

Le Maire

Jérémy ROSEAU

MAIRIE DE PONT-L'EVEQUE (CALVADOS)

REÇU LE :
25 SEP. 2026
SOUS-PRÉFECTURE
DE LISIEUX

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355